



Département de la Mayenne  
Arrondissement de Laval  
Commune de BEAULIEU-SUR-LOUDON

**N°2021-058-01 ANNULE ET REMPLACE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du mardi 7 septembre 2021**

L'an deux mil vingt et un le mardi 7 septembre à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle annexe de la mairie sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 02/09/2021

Date d'affichage 02/09/2021

---

Nombre de conseillers : 14

Nombre de présents : 12

Nombre de votants : 14

Procurations : 2

**Etaient présents** : Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Alexandra FOUCAULT, Madame Béatrice GUEGAN, Madame Marion VEISTROFFER, Monsieur Emmanuel HOUSSAIS, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Véronique BOISARD, Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur David LECARPENTIER.

**Étaient absents excusés** : Monsieur Bernard THIREAU a donné son pouvoir à Monsieur Pascal LIVENAIS, Monsieur Julien MOREAU a donné son pouvoir à Madame Marion VEISTROFFER.

**Était absent non excusé** : néant

Formant la majorité des membres en exercice, Madame Florence CHASSÉ a été élue secrétaire de séance.

**DÉCISION MODIFICATIVE N°3-2021**

Rapporteur : Anthony ROULLIER

**Présentation de la décision**

Suite à la délibération du 22 juin 2020 concernant le projet de dissimulation des réseaux électriques et de l'éclairage public avec Territoire d'Énergie, le montant des travaux estimatifs avait été budgété pour 91 550 € sur 2020. En option il avait été retenu les travaux de génie civil des infrastructures de communications électroniques pour un montant de 16 800 € (option B).

Or, ces travaux n'ayant pas été réalisés en 2020, le crédit n'a pas été utilisé et non reporté sur 2021 à tort.

Par délibération du 6 juillet dernier et sur indication de Territoire d'Énergie, une décision modificative a été prise pour mandater ces travaux à hauteur du devis mais sans l'option B.

Il faut donc prendre une décision modificative complémentaire pour intégrer ces dépenses d'investissements à venir soit 13 251,09 € :

**COMMUNE  
SECTION INVESTISSEMENTS**

Dépenses	Compte 2041512	Travaux Territoire d'Énergie	+ 13 251,09 €
<b>TOTAL</b>			<b>+ 13 251,09 €</b>
Chapitre 13	Recettes Fonds de concours Laval Agglo		+ 13 251,09
<b>TOTAL</b>			<b>+ 13 251,09 €</b>

Délibération adoptée après vote à main levée, par :

**Pour : 14 voix**  
**Contre : 0 voix**  
**Abstention : 0 voix**

Pour copie conforme,  
A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 7 septembre 2021.  
Le Maire, Anthony ROULLIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Anthony Roullier', written over a horizontal line.